

1470
CONGO BELGE
Service des
Télécommunications

Arrivé à



à 17 h. 20 m.

Part 4

TELEGRAMME

Mod. 2/T

de 2h 15 min
Ruhengeri

Voie d'acheminement :

off

Indications de service taxées : fin 7:

10014

Ruhengeri



Adresse : gardien prison nyanga
buumba shanquu poste east
Captuile astida kuhengeri kilanga
Kisangani

Explication des abréviations
admises pour les indications
de service.

urgent

RP réponse payée

CR accusé de réception

LC télégramme différé

NLT lettre - télégramme

TC collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940)

Déposé à Kigali le 21 à 16 h. 00 m. N° 445-105/605

174321/063 /renvoie peines principales service penale
ne dépassant pas 7 jours accordees belges
luthersburgois ressortissants, Rwanda unundi et
mai stop condamne avant entree uqueux arrete
pour rwanda unundi 25 mai stop beneficien aussi
cent condamne peines un a sept jours même
si pas cumulee avec autre peine principale stop
beneficien aussi cent condamnes ouant 25 mai même
si pas visarnees, a cette date mais ne s'applique
pas condamne en fait et Cent faisant objet mandat
prise de corps ante expiration delai et en liaison
stop pour Kisangani faire aujour sans delai pour Kilwa subprivoi

